

## JUSTICE

Affaire Borrel : un prélèvement ADN effectué  
NOUVELOBS.COM | 16.06.2007 | 13:49

Hamouda Hassan Adouani s'est prêté de plein gré au prélèvement d'ADN ordonné par un juge tunisien en application d'un accord franco-tunisien. Il est suspecté d'être impliqué dans la mort du magistrat français à Djibouti, en 1995.



Elizabeth Borrel (Sipa)

Un prélèvement d'ADN a été pratiqué sur un Tunisien suspecté d'être impliqué dans la mort du juge français Bernard Borrel, à la demande de la justice française, a indiqué samedi 16 juin à l'AFP une source judiciaire.

Hamouda Hassan Adouani a été entendu le 12 juin par le doyen des juges d'instruction au Tribunal de première instance de Tunis, qui agissait sur commission rogatoire internationale lancée par la juge française Sophie Clément.

Le suspect nie toute implication

Ce Tunisien, qui était assisté par un avocat, "a nié toute implication dans ce crime", a affirmé la même source. Il s'est "présenté au rendez-vous en liberté et s'est prêté de son plein gré au prélèvement d'ADN ordonné par le juge" tunisien en application de l'accord franco-tunisien en matière pénale, a-t-on ajouté de même source.

Hamouda Hassan Adouani fait objet d'un mandat d'arrêt international lancé par la juge Sophie Clément, qui avait ordonné le prélèvement d'ADN pour le comparer à des empreintes génétiques inconnues retrouvées sur le short du juge Borrel, retrouvé mort en 1995 à Djibouti.

Bernard Borrel avait été retrouvé mort en 1995, le corps en partie carbonisé, en contrebas d'un ravin à 80 km de Djibouti.

La veuve reçue mardi à l'Élysée

L'enquête française a privilégié dans un premier temps la thèse d'un suicide avant de retenir celle d'un assassinat, après de nouvelles expertises (coup sur la tête, utilisation de deux liquides inflammables différents, empreintes génétiques...).

Sa veuve, Elizabeth Borrel, va être reçue mardi par le président Nicolas Sarkozy à qui elle avait fait appel pour faire respecter l'indépendance de la justice dans l'enquête sur les circonstances du décès suspect de son mari.

Elizabeth Borrel et ses avocats, Mes Olivier Morice et Laurent De Caunes, ont dénoncé "des pressions politiques incontestables" de l'État français dans cette enquête. (AFP)